



Date de convocation : 5 février 2026
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 26
Nombre de délégués votants : 32
Nombre de pouvoirs : 6

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 064-246400337-20260212-DEL_2026_020A-DE

Délibération n° DEL_2026_020A

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 12 FÉVRIER 2026)

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 12 février 2026 à 18 heures 00, au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents :

M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CARREY Daniel, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean-Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. DAGUERRE Robert, M. ESQUER Philippe, M. GABASTON Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, M. LÉGLISE Vincent, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, M. PARIS Rémi, M. PINOUT Bernard, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy

Pouvoirs :

Mme BARRAQUÉ Anne-Marie donne pouvoir à Mme BERGES Isabelle
Mme BLANCHET Anne donne pouvoir à M. MONGAUGÉ Jean-Luc
Mme CLAVIER Hélène donne pouvoir à M. BEROT-LARTIGUE Michel
M. DESSEIN Michaël donne pouvoir à M. CASADEBAIG Robert
Mme LAHOURATATE Nicole donne pouvoir à M. AUSSANT Claude
M. VISSE Bernard donne pouvoir à M. MARTIN Fernand

Absents ou excusés :

M. CACHELOU Yoann

Secrétaire de séance : M. ESQUER Philippe

OBJET : SUBVENTION AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SPORT ADAPTÉ POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE PARA SKI ALPIN 2026

RAPPORTEUR : M. LABERNADIE Patrick, Conseiller communautaire

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau,

Le comité départemental de sport adapté organise en Vallée d'Ossau les championnats de France de para ski alpin adapté. Cet événement se tiendra à Gourette sur la Commune des Eaux-Bonnes du 18 au 21 mars prochain.

Il réunira près de 200 skieurs accompagnés d'une centaine de bénévoles de clubs et d'éducateurs venus des Pyrénées et des Alpes. Il accueillera également une étape du challenge Virtus, où s'affronteront des athlètes de haut niveau venus d'Italie, d'Autriche, du Japon et d'autres pays.

Ce championnat est non seulement une compétition sportive mais également une plateforme essentielle pour promouvoir l'intégration et le respect de la diversité au sein du monde sportif.

Au-delà de ces valeurs fortes qu'elle prône, cette action s'inscrit dans la politique de valorisation des sports en pleine nature en vallée d'Ossau et de la promotion d'une société plus inclusive. Le Comité départemental a sollicité la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau pour qu'elle le soutienne dans l'organisation de cette épreuve.

Le Président propose d'y répondre positivement par le biais d'une subvention de 1000 euros et de relais de communication sur cet évènement.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

APPROUVE le présent rapport ;

ACCORDE au Comité départemental de sport adapté une subvention de 1000 euros pour l'organisation des championnats de France de para ski alpin adapté.

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Jean-Paul CASAUBON